

Règlement Intérieur

Article 1 :

CONDITIONS GENERALES

Le 3^{ème} Tournoi d'échecs Jeunes d'Argenteuil se déroule le dimanche 25 mai 2025.

Il est composé de 3 tournois :

- **Tournoi U08-U10** : Pour les catégories jeunes U08-U10
- **Tournoi U12-U20** : Pour les catégories jeunes U12-U20
- **Tournoi ACCOMPAGNATEURS** pour tous les joueurs des catégories Sen/SeP/Vet

Chaque tournoi se déroule en 7 rondes à la cadence de 12 minutes + 3 secondes / coup. L'article 3.2 du présent règlement définit les horaires.

Article 2 :

PARTICIPATION

Le 3^{ème} Tournoi d'Echecs Jeunes d'Argenteuil est ouvert à tous. Il faut être licencié FFE pour pouvoir y participer (licence A ou B).

Article 3 :

TOURNOIS

3.1 Règles

Les tournois sont joués suivant les règles F.I.D.E. janvier 2018, selon la cadence : **12 minutes + 3 secondes / coup.**

La directive III n'est pas activée.

Annexe A : *Le jeu rapide*

Attention : la perte de la partie intervient au deuxième coup illégal achevé dans tous les tournois.

L'article A5 est appliqué :

A.5.1. A partir de la position initiale, lorsque 10 coups ont été achevés par chacun des joueurs,

(1) aucun changement ne peut être fait au réglage de la pendule, sauf si la planification de la compétition était compromise.

(2) aucune réclamation ne peut être faite à propos du placement initial incorrect des pièces ou de l'orientation de l'échiquier. Dans le cas d'un placement incorrect du roi, le roque n'est pas autorisé. Dans le cas du placement incorrect d'une tour, le roque avec cette tour n'est pas autorisé.

A.5.3. Pour réclamer un gain au temps, le demandeur peut arrêter les deux pendules et avertir l'arbitre. Dans le cas où les deux cadrans d'une pendule électronique affichent 0.00, l'Arbitre a toujours la possibilité d'établir quel drapeau est tombé le premier, avec l'aide du « - » ou toute autre forme de drapeau. C'est pourquoi il y a toujours un vainqueur. Cependant, la partie est nulle si la

position est telle que l'adversaire ne peut pas mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux.

A.5.4. Si l'arbitre observe deux rois en échec ou bien un pion sur la rangée la plus éloignée de sa case de départ, il attendra jusqu'à ce que le coup suivant soit achevé. Ensuite, si la position sur l'échiquier est toujours illégale, il déclarera la partie nulle.

A.5.5 L'arbitre peut également signaler la chute du drapeau, s'il la constate lui-même.

3.1 Appariements

Pour les appariements, le Elo pris en compte est le ELO rapide, à défaut le ELO standard FFE ou Fide.

Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge. Au moment de la prise de licence, il est possible de demander un ELO estimé inférieur ou égal au barème en vigueur additionné de 200 points.

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI 3.3.6).

A l'issue de la partie (résultat de la partie connu) les deux joueurs communiquent le résultat à la table d'enregistrement et vérifient qu'ils sont **correctement enregistrés.**

3.2 Lieu et horaires :

Lieu : Salle des Fêtes l'Atrium - Route de Corneilles - 95100 Argenteuil

Accueil à partir de 9h / Pointage avant 10h

Ronde 1 : 10 h 30

Ronde 2 : 11 h 15

Ronde 3 : 12 h 00

Pause Repas

Ronde 4 : 13 h 30

Ronde 5 : 14 h 15

Ronde 6 : 15 h 00

Ronde 7 : 15 h 45

Remise des prix : 16h45

Les organisateurs de l'épreuve se réservent le droit de modifier ce planning prévisionnel en informant les joueurs de tout changement (au plus tard à la ronde n-1).

3.3 Forfaits :

A partir de 12 minutes de retard à une ronde, un joueur est considéré comme forfait pour la ronde en cours. Il est considéré qu'un joueur absent sans notification auprès de l'arbitre (à défaut auprès de la table de marque) a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou

non sera exclu du tournoi (sans justification avec argumentation admissible). Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction des sanctions de la FFE.

3.4 Classement :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le classement est établi au nombre de points.

Les départages utilisés sont le **Buchholz tronqué**, le **Cumulatif** puis la **Performance**.

Les 2 tournois Jeunes donne lieu à 12 classements distincts (donc 12 podiums):

- Podium général U08-U10
- Catégorie U08 (Masculin + Féminin)
- Catégorie U10 (Masculin + Féminin)

- Podium général U12-U20
- Catégorie U12 (Masculin + Féminin)
- Catégorie U14 (Masculin + Féminin)
- Catégorie U16 (Masculin + Féminin)

Article 4 : ARBITRAGE

4.1 Arbitres

Arbitre principal :

Jérôme APPENDINO - Arbitre Fédéral Open 2

Arbitre(s) secondant(s) :

Florian BOURLET - Arbitre Fédéral Club

Tom DOUILLET – Arbitre Fédéral Club

Antoine APPENDINO - Arbitre Fédéral Jeune

4.2 Réclamation

Toute réclamation doit être transmise à l'arbitre principal par écrit et signée avant la fin de la compétition.

4.3 Commission d'appel

La commission d'appel est composée de : l'arbitre principal, les arbitres adjoints, un représentant et une représentante des joueurs dans la catégorie la plus élevée (l'aîné(e) de cette catégorie), le président du club organisateur qui peut être représenté.

Chacun des membres ci-dessus peut être représenté.

Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur de son club ou qu'il encadre.

Article 5 : CONDITIONS PARTICULIERES

5.1 Inscription

L'inscription au Tournoi est de 12 €.

5.2 Homologation

Les numéros d'homologation FFE/FIDE sont les suivants :

- **67614** (U08-U10)
- **67615** (U12-U20)
- **67616** (Accompagnateurs)

5.3 Droit à l'image

En inscrivant leurs enfants (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le comité départemental et l'organisateur à publier, dans le cadre de leur site web, de celui de la ligue, ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Dans le cas où ils refuseraient toute publication de l'image de leur enfant, ils doivent en faire la déclaration sur papier libre, adressée au président du club organisateur le jour du tournoi.

5.4 Résultats

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu à partir de 16h45.

Attention : Les joueurs absents à la remise des prix ne pourront recevoir de prix du fait même de leur absence.

Article 6 : ENCADREMENT

Un responsable adulte devra encadrer et veiller à la sécurité du jeune. L'organisateur, ou les arbitres, pourront prendre toute mesure s'imposant pour maintenir le respect des règles de sécurité et de bonne conduite.

L'organisateur ne peut être tenu responsable de tout incident survenu en dehors de l'aire de jeu délimitée et accessible qu'aux organisateurs et joueurs.

Article 7 : SPECTATEURS & TÉLÉPHONE

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Les téléphones portables doivent être éteints dans la salle de jeu. Les joueurs contrevenants perdront automatiquement leur partie.

A Argenteuil le 25 mai 2025,

Arbitre Principal
Jérôme
APPENDINO

